

27 juin 2012 L'Action D'Autray

D'une MRC à l'autre en transport adapté

Un projet pilote attendu par les personnes handicapées

■ GENEVIÈVE BLAIS

INFOLANAUDIÈRE@TC.TC

Les personnes handicapées le demandent depuis longtemps. À compter du 12 juillet, les jeudis, les six circuits de transport adapté seront interconnectés, de façon à permettre aux usagers de se déplacer d'une MRC à une autre.

Le projet est sur la table depuis deux ans. Le président du Conseil régional de transport de Lanaudière (CRTL), André Hénault, explique qu'avant d'aller de l'avant, il fallait obtenir l'aval du ministère des Transports du Québec (MTQ) et du gouvernement. Le feu vert a été donné en mars.

L'expérience se veut pilote. Elle se déroulera sur une année. « Ça va permettre d'évaluer les coûts et la faisabilité du projet sur une base annuelle », soutient le président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Lanaudière, Gaétan Morin.

Dans la région, 6 000 personnes sont admises au transport adapté. Pour elles, c'est un pas vers une plus grande liberté, une plus grande autonomie. « La parenté, on va pouvoir aller la visiter



Le CRTL, dirigé par Tanya Grenier, agira à titre de mandataire du projet.



Michel Picard est un usager du transport adapté.

une fois par mois, aller au COSTCO. Il y a plein de services qu'on va pouvoir aller chercher », soutient un usager, Michel Picard.

Le jour de l'interconnexion, une personne vivant à Saint-Michel-des-Saints pourra se rendre à Joliette, voire à Terrebonne si elle le désire. L'inverse est aussi vrai, car le service sera offert simultanément dans toutes les MRC.

La coordonnatrice du Regroupement des usagers de transport adapté de Lanaudière (RUTAL), Natalie Savard, estime que cela favorisera également la participation aux activités organisées pour les personnes handicapées.

Elle a toutefois exprimé des craintes concernant la sécurité et les modalités entourant les transferts et déplacements des utilisateurs. La directrice du CRTL, Tanya Grenier a mentionné que le tout « va s'établir selon le type de déficience de la personne ». André Hénault souligne que des suivis seront effectués chaque mois afin d'éliminer d'éventuels irritants.

L'usager doit contacter le service de transport adapté de sa MRC le mardi afin de réserver son



La coordonnatrice du RUTAL, Natalie Savard, se questionne sur les tarifs et la sécurité des usagers.

déplacement pour le jeudi.

PÉRENNITÉ DU PROJET D'INTERCONNEXION

Le MTQ et la CRÉ Lanaudière investissent, chacun, 100 000 \$ dans cette expérience pilote. La pérennité du projet dépendra des résultats qui seront observés cette année quant à l'utilisation du service et au coût que cela représente.



Présents lors de l'annonce du projet, à l'avant: Yves Laurin de l'Association des personnes handicapées physiques et sensorielles du secteur Joliette, Gaétan Morin, président de la CRÉ Lanaudière et André Hénault, président du CRTL. À l'arrière, Jacques Caron qui s'est battu pour ce dossier pendant plusieurs années, Martin Dion, un usager, Gaétan Gravel, préfet de la MRC D'Autray, Danielle Allard, préfète de la MRC de Montcalm et Tanya Grenier, directrice générale du CRTL. Photo S: Jean Chevrette